



Ecole

RYTHMIQUE - SOLFÈGE
JAQUES-DALCROZE

29, rue de la Colombière, 1260 Nyon
Tel. 079 401 46 77

Inscription aux cours de septembre 2018 à juin 2019

PARENTS: NOM et ADRESSE pour courrier et facturation:

Nom:

Prénom:

Av./Rue/Route:

No. postal:

Localité:

E-Mail:

Téléphone mère:

Téléphone père:

Je désire payer l'écologie pour l'année en [] versements.

SIGNATURE:

DATE:

(si élève mineur, du parent ou représentant légal)

ELEVE(S) DE LA MEME FAMILLE:

- | | | |
|------------|-----------|---|
| 1) Prénom: | Né(e) le: | Cours choisi(s):
[jour(s) et heure(s)] |
| 2) Prénom: | Né(e) le: | Cours choisi(s):
[jour(s) et heure(s)] |
| 3) Prénom: | Né(e) le: | Cours choisi(s):
[jour(s) et heure(s)] |
| 4) Prénom: | Né(e) le: | Cours choisi(s):
[jour(s) et heure(s)] |

MERCI DE DECOUPER ET DE CONSERVER LES INFORMATIONS CI-DESSOUS.

Tarif:

Vous trouverez le tarif annuel pour 10 mois de cours dans l'horaire. La réduction familiale des écolages se décline ainsi : 10% sur la facture du deuxième enfant, 10% sur la facture du troisième enfant, 15% sur la facture du quatrième enfant.

Désistements: Le délais de désistement est fixé au 30 septembre, après cette date l'écologie est dû pour l'année entière. Les cours n'ayant pas assez d'élèves peuvent être annulés.

Les cours sont payables à l'avance: (tranches de paiements sont à calculer par mois, merci.)

-par semestre (2 fois par année: à la rentrée et au 1er février)	-par trimestre (3 fois par année: 4 mois à la rentrée, puis 3 mois et 3 mois)
-par deux mois (5 fois par année: à la rentrée, ensuite chaque 2 mois)	-par mois (10 fois par année, au 1er de chaque mois)

VERSEMENT CAISSE D'ÉPARGNE D'AUBONNE /CP. 56 / rue de l'Hôtel de Ville 21 / 1170 AUBONNE

CCP 10-538-4

IBAN CH27 0832 7016 0493 9490 2

CB (clearing) 8327

BIC RBABCH22CEA

ACADEMIE A.I.D.A. – LEMAN

Benjamin HATT

No de compte 16 493.949.02

ch. du Lavasson 39 – 41

1196 GLAND

Rentrée: La rentrée est fixée au lundi 3 septembre 2018.